Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 49 (1985) **Heft**: 195-196

Artikel: La féminité de la main

Autor: Merk, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399779

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA FÉMINITÉ DE LA MAIN

Un linguiste peut légitimement s'interroger sur la persistance (chronologique) et l'extension (géographique) du genre féminin dans le substantif qui désigne la main. Or la réponse à la question posée risque fort d'entraîner le linguiste hors de son domaine vers les rivages de la sociologie, de la psychologie et peut-être même de la métaphysique. Mais qui oserait affirmer que la linguistique n'a pas partie liée avec tous les domaines de l'activité et de la pensée humaines?

Première constatation: Malgré sa terminaison masculine, le lat. manus est resté féminin à travers le latin vulgaire jusque dans les langues romanes actuelles (REW 5339 et FEW VI, 1, 285 a-b). Pourtant le lat. vulg. avait connu des adaptations de la terminaison au genre (quand il s'agissait d'êtres sexués): Ap. Probi 169 « nurus non nura », 170 « socrus non socra », 172 « anus non anucla », ainsi que le Gloss. de Reichenau 96 « anus : vetula ». On dira que manus étant (à première vue) considéré comme un être non-animé, cette adaptation n'avait pas paru nécessaire. Mais, même dans des termes désignant des non-animés, il y a eu adaptation de la terminaison au genre, p. ex. dans certains emprunts du latin au grec : le fém. gr. ἄργιλλος est devenu en lat. le fém. argilla, le fém. gr. μύρτος est devenu en lat. le fém. murta (REW 5801), genre confirmé par les héritiers romans (fr. une argile, la myrte); ou bien inversement, dans d'autres emprunts au grec, le genre latin s'est adapté à la terminaison grecque : les neutres gr. κῦμα et σάγμα sont devenus les féminins lat. cyma (Nonius) et sagma (Végèce), confirmés par les héritiers romans (fr. la cime, la somme; quand, dans ce cas, le mot français est masc. c'est qu'il est savant : le (saint) chrème < χρίσμα ou le rhume < ρεῦμα). Signalons enfin que même pour MANUS il y a eu des essais d'adaptation très sporadiques et très éphémères. Se présentaient deux manières de réaliser cette adaptation (comme pour les emprunts au grec que nous venons de voir) :

1) ou bien le mot devenait mana et gardait son genre féminin; c'est ce qui s'est produit quelquefois dans l'espace italo-roman (en toscan vulg., a. veron., corse) et le gascon maa (v. Zauner, Rom. Forsch.

XIV, Die romanischen Namen der Körperteile, pp. 445-7; également Battaglia IX, 703a et le DEI s.v. mano). Peut-être le roumain mină vient-il d'un lat. vulg. mana, tout au moins d'après Pușcariu; mais Cioranescu (Dicc. Etim. Rumano, 1960, pp. 523-4) réfute cette hypothèse et admet que sur le pluriel mini s'est formé un singulier analogique mină. Quoi qu'il en soit, si tentante que fût cette adaptation de la forme au genre, elle ne s'est guère produite dans le passage du latin aux langues romanes, et c'est un premier problème.

2) ou bien le mot manus gardait sa terminaison et devenait masculin. Le latin tardif ou médiéval « clausum manum » (Lex Sal. Guelf.) et « largus manus » (Agnell.) sont cités par K. Sittl, Zur Beurteilung des sog. Mittellateins (in Arch. Lat. Lex. II, 1885, p. 579). Parmi les langues romanes on a signalé l'aprov. man tantôt masc., tantôt fém., dans Boèce, B. de Born, Flamenca, Brev. d'Amor (v. Diez, Gram. Rom. Sprachen, II, 17, Meyer-Lübke, Rom. Gram. II, 371, Levy, Suppl. Wtb. et Appel, Chrest.). Un masculin problématique en afr. dans les Dial. Greg. (106, 15): « estiut sorleuei(es) ses mains el ciel », correction de Foerster, le manuscrit donnant le masc. sorleueiz (dans l'original latin on lit « erectis in caelum manibus » : la forme erectis ne marque pas le genre, ce qui pourrait expliquer le « masc. » (?) sorleueiz...). Le masculin paraît aussi dans le rh-rom. des Grisons (REW). Mais là encore, quoi qu'il en soit, les attestations du genre masculin (que Meyer-Lübke, loc. cit., attribue à l'analogie sur pan(is) et sur pedem) (1) sont si limitées dans l'espace et dans le temps que cela pose également problème. En tout cas, toutes les langues romanes modernes (excepté peut-être l'un ou l'autre dialecte) ont conservé le genre féminin à ce substantif qui en latin avait la terminaison masculine -us. Il faut croire que le genre féminin s'imposait à l'esprit de nos ancêtres pour désigner la MAIN.

Deuxième constatation: Dans toutes les langues indo-européennes qui ont conservé la différenciation des genres grammaticaux, ainsi que dans toutes les langues de l'espace géographique appelé le Moyen-Orient, c'est-à-dire dans les langues dites chamito-sémitiques, le mot

⁽¹⁾ Il semble qu'il y ait eu des contaminations réciproques entre manus et pes: Walde-Hofman (s.v. pes) cite le fém. sing. peda « trace de pas », glosé par Festus « vestigium humani pedis ». Pour Salvioni (R.I.L. 42, 1909, p. 839) le sarde pea « pied » (déjà relevé par M. L. Wagner, ZRPh 32, 732) serait influencé par le féminin mano et inversement un masc. mano serait dû non seulement à la terminaison -o, mais aussi à l'influence de piede. Enfin Zauner (loc. cit.) signale le niçois pen « pied » dont le -n viendrait de man.

qui désigne la MAIN est féminin. On a vu le latin et les langues romanes, citons le grec χείρ (et μαρή qui serait en rapport avec lat. manus), l'allemand hand (et mund, ce dernier signifiant primitivement la « main protectrice » dans un emploi juridique, en rapport lui aussi avec lat. manus), le tchèque (et en général type slave) ruka, l'arabe, l'araméen et l'hébreu Yad. Deux exceptions dans tout cet ensemble : l'ombrien manf est masculin et le sanscrit hástaḥ est « secondairement » masculin (Ernout et Meillet).

On pourrait tenter — et l'on a tenté — une explication purement linguistique à la féminité de la MAIN. Certains ont cru voir dans manus un ancien duel. Danielsson (Altitalische Studien, III, 1884, p. 190), R. v. Planta (Gram. der osk-umbr. Dialekten, II, pp. 53 et 180) et Pedersen, Vergleich. Gram. der keltischen Sprachen, I, p. 384) ont vu dans le -u- de manus des traces d'un ancien duel (cf. femur à côté de femen et l'adj. pedulis à côté de pedem), à mettre en rapport avec got. fotus « les pieds » et handus « les mains » (2). Mais quel rapport y a-t-il entre le duel et le genre féminin? Il est étonnant de constater que dans les langues sémitiques les organes du corps qui sont doubles sont féminins (p. ex. main, œil, oreille, bras, jambe, etc.). Bien plus: dans les langues chamito-sémitiques et en védique la désinence du duel est a, comme souvent pour le féminin (3). Dans ces mêmes langues, comme aussi en indo-européen, la même désinence qui distingue le fém. sert aussi à l'expression du collectif (4). Mais, comme dans les anciens collectifs, il est possible que le genre féminin des parties doubles du corps n'est pas primitif dans les langues sémitiques. Voici l'opinion de M. Feghali et de A. Cuny (Du genre grammatical en sémitique, Paris 1924, p. 52): « La raison pour laquelle les noms des parties doubles du corps et les noms des objets à notion duelle (comme soulier, semelle, etc.) sont féminins pourrait être attribuée au fait qu'il s'agit de « singu-

⁽²⁾ Meillet, Mém. Soc. Ling. Paris, 22, 54, ne croit pas à cette explication par le duel.

⁽³⁾ Brockelmann, Précis de ling, sémitique (trad. en fr. par Marçais et Cohen), Paris 1910, ainsi que Cuny, La catégorie du duel dans les langues i-e. et chamito-sémitiques (Mém. Classe des Lettres de l'Acad. Royale de Belg. 28, I, 1930). La ressemblance — pour ce cas et sur d'autres points — entre les langues i-e. et les langues sém. a incité certains linguistes à voir une parenté originelle entre ces deux groupes de langues (v. Cuny, op. cit., pp. 52-53).

⁽⁴⁾ Le neutre pluriel en a > fém. sing. (fr. feuille, graine). Peut-être que peda vu plus haut « trace de pas » est un collectif?

latifs de duel », c'est-à-dire de singuliers faits après coup sur des mots qui n'étaient d'abord employés qu'au duel ». Mais les auteurs de ces lignes se corrigent aussitôt en disant : « Malgré tout on ne voit pas bien quelle serait la nature du lien qui existerait, en indo-européen comme en sémitique, entre la notion de dualité et le genre féminin ; il vaut donc mieux penser que le féminin est le substitut d'un ancien inanimé (neutre) », d'autant plus qu'en sémitique comme ailleurs le féminin a hérité en grande partie de l'ancien genre inanimé, l'être féminin, dans les mentalités primitives, étant considéré comme passif, non-agissant. De toute façon le problème reste entier, puisque le mot désignant le PIED — qui est féminin en sémitique parce que double — est masculin dans la plupart des langues indo-européennes.

A la question qui nous préoccupe on a proposé une réponse bien plus radicale. Beaucoup de linguistes — et non des moindres (Bally, Hjemslev, Vendryes, Jespersen, etc.) — affirment que le genre grammatical est un résultat purement accidentel dans le développement des langues. Les différents arguments de cette thèse ont été le mieux rassemblés par Ibrahim (Grammatical gender, its origin and development, Mouton, La Haye-Paris, 1973). La catégorie du genre est secondaire, alors que sont primaires celles qui concernent les parties du discours ou les fonctions. La preuve, dit-on, c'est que bien des langues se passent de la catégorie genre, et même celles qui l'ont conservée ne l'appliquent pas systématiquement, même pas dans le monde animal et humain qui est pourtant sexué : un éléphant-femelle, une sentinelle, le docteur Madame X..., Madame le Ministre, etc. (5). Dans le domaine de l'inanimé c'est l'arbitraire complet : le foie (avec une terminaison féminine) mais la foi (avec une terminaison masculine), le siège mais la chaise, le Français dit le soleil et la lune, alors que l'Allemand fait l'inverse : die Sonne, der Mond, etc. Le genre grammatical serait « un luxe linguistique sans relation avec la logique » (Bally, Le langage et la vie, p. 45). Très bien! Mais comment expliquer la persistance du genre féminin dans le substantif qui désigne la MAIN? Nous revenons au point de départ.

Peut-on trouver une explication par des facteurs extra-linguistiques? Par ex. dans les superstitions, les symbolismes mythologiques

⁽⁵⁾ Déjà en latin *poeta*, *nauta*, etc., sont masc. Si en fr. la différence de genre correspond à une différence de sexe dans les couples comme *ouvrier/ouvrière* ou *tenancier/tenancière*, il n'en est plus de même dans les couples morphologiques *cafetier/cafetière* ou *portier/portière*,

qui ont conduit à la personnification des objets et de certains animaux? Que le soleil soit tantôt masc. tantôt fém. d'une langue à l'autre relèverait peut-être de la différence qui se manifeste dans la vision du monde (la « Weltanschauung ») d'une civilisation à l'autre. Le fém. araignée en français évoque des représentations (réelles ou symboliques) autres que le masc. du même animal en russe (Bally, loc. cit. p. 177). A. Dauzat de son côté observe une attribution régulière de la plus grande taille au masculin dans des associations binaires d'objets ou d'animaux : un plat / une assiette, le rat / la souris; et H. Bonnard, citant Pichon, ajoute que la valeur affective du genre féminin ne peut être mise en doute : le fém. donne à la souris (masc. en latin) une « gentillesse trottinante » que nous apprécions chez Mickey Mouse... Et Bonnard de conclure : « Toute justification du genre par le recours à l'animisme est naturellement suspecte et provisoire, mais il serait abusif de nier l'animisme comme épiphénomène » (G.L.L.F. III, pp. 2206-2207).

Pour en revenir à la MAIN, on a vu dans son genre féminin les restes d'une mentalité primitive (peut-être pas si primitive!...) qui veut que le féminin désigne la servante au service d'un supérieur. (Que les lectrices de ces lignes veuillent me pardonner cette affirmation qui de ma part n'est qu'une constatation). Isid. de Séville (Orig. II, 1, 66, d'après le T.L.L.) a écrit : « manus dicta quod sit totius corporis munus, ipsa enim cibum ori ministrat, ipsa operatur omnia », la main est au service du corps entier, elle fait tout! Pour Meillet (Linguist. hist. et linguist. générale, I, 24) la main, organe très actif, est considérée comme un animé et prend le genre fém. « évidemment parce qu'elle sert à recevoir des objets » (6). Disons plutôt qu'en général dans les civilisations anciennes le féminin désigne ce qui est fécond (7). La graine n'est

⁽⁶⁾ Il est curieux de constater qu'en sémitique les objets qui sont destinés à recevoir quelque chose sont tous féminins: bassine, auge, marmite, outre, boîte, pétrin, coupe, seau. Notons que la majorité de ces mots sont également féminins en français, et on pourrait y ajouter la poêle, la cocotte, la casserolle, la bouteille, la caisse/châsse, la poche, l'urne, la saucière, la soupière, la cafetière, la théière; lat. olla, capsa, arca, amphora, patera/patella; grec ϑηχή, πυξίς, σχαψή, etc.

Si pour Meillet la main sert à recevoir, pour d'autres — des philosophes — elle sert à prendre, c'est l'organe de la préhension, qui, associé à l'esprit, participe à la compréhension (Jean Brun, La main et l'esprit, PUF, 1963).

⁽⁷⁾ La philosophie chinoise repose sur l'opposition entre les deux principes le *yin* et le *yang* : sont *yin* la réceptivité, la douceur, la féminité, la fécondité ; sont *yang* la fermeté, la rudesse, l'homme.

pas seulement un ancien neutre pluriel collectif devenu fém. sing., elle est féconde, reproductrice (« prenez-en de la graine »), alors que le grain ne l'est pas : « un grain de sable » (G.L.L.F. III, 2206). C'est sans doute aussi la raison pour laquelle les termes qui désignent la TERRE sont généralement féminins aussi bien dans les langues indo-européennes que dans les langues sémitiques : « Le CIEL (8) d'où vient la pluie fécondante est masc., la TERRE qui est fécondée fém. » (Meillet, loc. cit. II, 229). C'est peut-être enfin la raison pour laquelle sont féminins également les noms des ARBRES (sauf quelquefois le terme générique arbre) : en grec, latin (9), allemand, sémitique, et généralement en slave, avec, en grec et en latin, le même problème que pour manus, une terminaison masc. pour un substantif fém. : αἴγειφος et populus « peuplier », φηγός et quercus « chêne », etc. (10). La terre féconde produit des plantes, les arbres féconds produisent des fruits, la main féconde produit des objets.

Il semble que la main féminine en tant que fécondée par un élément masculin se comprend le mieux si l'on considère la dualité MAIN-ESPRIT: la main mue par l'esprit, la main fécondée par l'esprit. Elle demeure au service de l'esprit qui n'est autre que l'acte qui la meut (d'après Jean Brun, La main et l'esprit, pp. 8-9, commentant Aristote). La main n'est pas l'œuvre de l'homme: « parce qu'elle est une donnée, avec tout ce qu'implique ce participe passé passif substantivé, elle pose par conséquent le problème d'un donnant » (ibid. p. 18). Pour l'auteur de ces lignes, ce « donnant » est évidemment l'esprit: la main fabrique les objets imaginés et « commandés » par l'esprit, elle exprime par ses gestes les pensées de l'esprit, elle trahit même par sa seule configura-

⁽⁸⁾ Lat. caelum (malgré sa terminaison d'un neutre) est masculin quand il est divinisé, personnifié: « le ciel est mâle, la terre est femelle » (Ernout-Meillet, d'après Servius et Ennius); le lat. biblique de la Vulgate se sert souvent du masc. plur. coeli qui est un calque de l'hébreu où le mot a une terminaison de duel (shamayin, masc.). Le mot qui désigne le CIEL est masculin en grec, dans les langues romanes, en allemand, partiellement en slave et dans les langues sémitiques.

⁽⁹⁾ Le latin avait institué un système particulier : l'arbre, fécond, est féminin, et son produit, le fruit, est neutre (pirus/pirum), (comme est neutre aussi le fruit de la femme, l'enfant, en grec τὸ τέχνον ou en allemand das Kind, ou en tchèque ditě). Les langues romanes ont adopté une autre opposition : l'arbre est masculin (à cause de sa terminaison en -us en latin) et le fruit est féminin (poirier/poire).

⁽¹⁰⁾ Mais si les langues romanes ont donné aux noms d'arbres le genre masc. il est d'autant plus remarquable que manus/main soient restés fém.

tion et par ses « lignes » le caractère de l'esprit. Or que constatons-nous au point de vue linguistique? Dans toutes les langues où MAIN est féminin, le mot ESPRIT est masculin. En latin animus (masc.) est « le principe supérieur distinct du corps qui préside à l'activité d'un être vivant » (Gaffiot); le mot signifie souvent « volonté, intention, courage », par opposition à anima (fém.) « qui lui est soumise » (Ernout-Meillet, citant l'adage « sine animo anima est debilis ») et qui désigne plutôt le « souffle de la vie », c'est-à-dire la manifestation de animus (le lat. mens fém. désigne plutôt la « pensée » du domaine purement intellectuel, non de la volonté qui agit (11). A l'époque impériale, peutêtre sous l'influence du christianisme, animus est de plus en plus supplanté par spiritus, masculin lui aussi. Au latin animus correspondent sémantiquement en grec vovç (masc.) « projet, intention, volonté, désir » (déjà chez Homère) et θυμός (masc.) « principe de vie, volonté, courage », alors qu'au latin anima correspondent ψυχή (fém.) et πνεῦμα (neutre). Le français, comme d'autres langues romanes, a hérité du latin l'opposition esprit (masc.) - âme (fém.), avec, dès l'origine, une connotation religieuse, chrétienne : l'esprit du Dieu créateur, l'âme créée par ce Dieu-Esprit (d'après le Livre de la Genèse); cette connotation chrétienne s'est étendue à l'allemand Geist (masc.) « esprit » - Seele (fém.) « âme », au tchèque duch (masc.) « esprit » - duše (fém.) « âme », à d'autres langues slaves.

Pour finir, évoquons simplement (sans chercher à l'expliquer) l'opposition JOUR (masc.) - NUIT (fém.). Dans toutes les langues indoeuropéennes et en arabe le mot qui désigne la nuit est féminin, alors que celui qui désigne le jour est très souvent masculin. Primitivement (d'après Ernout-Meillet et le T.L.L.), lat. dies est seulement masc. (cf.

⁽¹¹⁾ Le philosophe-psychiâtre Jung a repris ces deux termes, dans un contexte tout autre bien sûr, mais en maintenant les oppositions vues plus haut : Animus est le subconscient masculin de la femme se traduisant par des opinions tranchées, des principes rigides, un esprit d'initiative en rapport avec le Logos grec (= force, volonté, action, bon sens); Anima est le subconscient féminin de l'homme se traduisant par une affectivité et une émotivité excessives; l'homme subjugué par son anima perd sa personnalité comme le « féminin collectif » (« das Kollektiv-weibliche ») qui suit la mode ou les modes et se farde au point d'effacer tout trait individuel : cette personne n'agit plus, « ça » agit en elle. On retrouve l'association féminin - collectif que nous avions étudiée plus haut, mais évidemment avec une interprétation toute différente. (D'après P. Roth, Anima und animus in der Psychologie C. G. Jung's, Basel 1954).

Dies-piter et les anciens locatifs meridie, etc.) (12). La racine di-signifie le « jour, ciel lumineux, force active divine », opposée au thème ahar (sanscrit), ἡμαρ (hom. d'où grec ἡμέρα) qui signifie « la durée d'une journée ». D'ailleurs Varron et Probus (T.L.L.) avaient déjà bien précisé que dies masc. signifie « lumière du jour », mais dies fém. « espace de temps » (cf. en français l'opposition entre le jour et la journée). Notons enfin que dans les langues romanes, quand la racine di- a subsisté, elle est masculine (« d'ist di in avant », Serm. de Str.), sauf en roumain et en sarde et dans l'expression die dominica > ital. domenica et fr. dimanche (qui en fr. est redevenu masc.), mais latin chrétien du IIe au VIe s. dies dominicus, novissimus dies (Blaise), et esp. port. domingo (masc.), cat. diumengo masc.). N'est-il pas surprenant que dans la péninsule ibérique le jour se dise dia au masculin avec la terminaison féminine -a due probablement au fait qu'en lat. vulg. les substantifs de la 5e déclinaison ont été rangés dans la 1re (REW et FEW III, 71-73), c'està-dire la situation inverse de celle de manus féminin? Ajoutons enfin que dans la pensée chinoise, de même que la femme, la nuit est yin et, de même que l'homme, le jour est yang (13).

Ainsi les cas de MANUS/MANO/MAIN et de DIES/DIA/DI sont l'illustration de la lutte entre la mentalité des locuteurs et le système des langues. On ne saurait mieux conclure qu'en citant ces phrases révélatrices de Meillet: « Le sort du genre grammatical est l'un des faits qui illustrent le mieux, d'une part, l'action qu'exercent sur le développement de la langue la mentalité des sujets parlants et leur degré de civilisation, de l'autre, les résistances qui proviennent du système de la langue; les résistances qui résultent des formes fixées entravent l'action des faits de civilisation qui agissent sur la mentalité des sujets parlants ou peuvent aller jusqu'à entraîner la langue en un sens contraire à celui où elle irait normalement; on y voit et la réalité de cette action des faits de civilisation, et d'autre part la puissance du matériel linguistique existant » (Ling. hist. et ling. générale, Paris 1948, p. 210).

Strasbourg.

Georges MERK

⁽¹²⁾ D'après les mêmes auteurs, le mot serait devenu aussi féminin parce qu'à la suite d'accidents phonétiques il avait été rangé dans la 5° déclinaison dont tous les substantifs sont féminins.

⁽¹³⁾ Une miniature byzantine du début du XI° s. représente le prophète Isaïe entouré de deux figures allégoriques, à droite un jeune enfant souriant qui signifie l'Aurore, à gauche une femme âgée et triste qui signifie la Nuit.